

LES ENFANTS DE LA DORDOGNE
Société de Gymnastique, de Tir et de Marche.

CONCOURS D'ESCRIME

ENTRE LES MAITRES D'ARMES

ET LES

PREVOTS DU 12^e CORPS D'ARMÉE

PROGRAMME

14 avril 1884

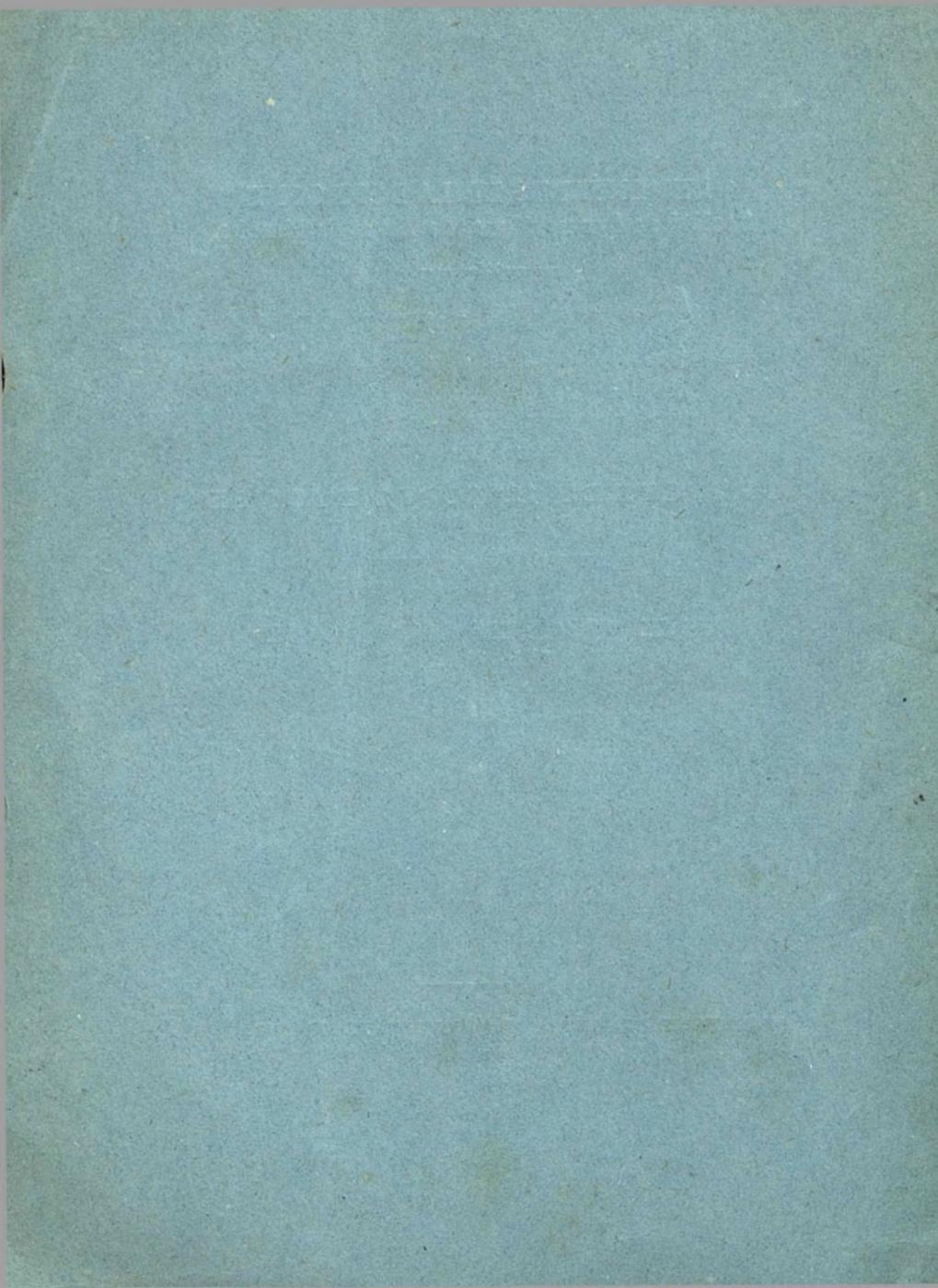


PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE DUPONT, COURS MICHEL-MONTAIGNE, 2.

1884

Z
3



enfants de la Dordogne

LES ENFANTS DE LA DORDOGNE
SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET DE MARCHE



CONCOURS D'ESCRIME

ENTRE LES MAITRES D'ARMES
ET LES
PREVOTS DU 12^e CORPS D'ARMÉE

—♦♦♦—

PROGRAMME

ARTICLE PREMIER.

Il y aura deux catégories de tireurs :

- 1^o Les maîtres d'armes;
- 2^o Les prévôts.

PZ2763

ARTICLE 2.

La tenue de salle est de rigueur.

ARTICLE 3.

Les fleurets employés seront des numéros 4 et 5 au choix des adversaires.

ARTICLE 4.

Le silence le plus absolu est requis des tireurs.
Seul, le mot *touché* devra se faire entendre. Le

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

— 2 —

tireur qui ne le prononcerait pas au coup de bouton reçu sera rigoureusement exclu du Concours.

ARTICLE 5.

Le premier assaut durera sept minutes, mur compris. Le mur et l'assaut se succéderont sans interruption ; le premier commencera au commandement d'*allez*, le second se terminera au commandement de *cessez*.

ARTICLE 6.

Les assauts ultérieurs pour classement entre vainqueurs ne dureront que cinq minutes.

ARTICLE 7.

Les maîtres d'armes et prévôts qui prennent part au Concours tireront au sort des numéros. L'accouplement des jeux se fera entre numéros pairs et numéros impairs.

ARTICLE 8.

Seront déclarés nuls les coups de bouton qui toucheront le masque, le cou, le bras en dehors de l'épaule ou le corps au-dessous de la ceinture.

ARTICLE 9.

Au commandement de *halte* prononcé par un membre du jury, les tireurs seront tenus de

s'arrêter, de reprendre la garde et de joindre le fer immédiatement.

PRIX

1^{re} CATÉGORIE

Prix d'honneur. — Une paire d'épées de combat.

1^{er} prix. — Une médaille de vermeil (grand module).

2^e prix. — Une médaille de vermeil.

3^e prix. — Une médaille d'argent (grand module).

4^e prix. — Une médaille d'argent.

2^e CATÉGORIE

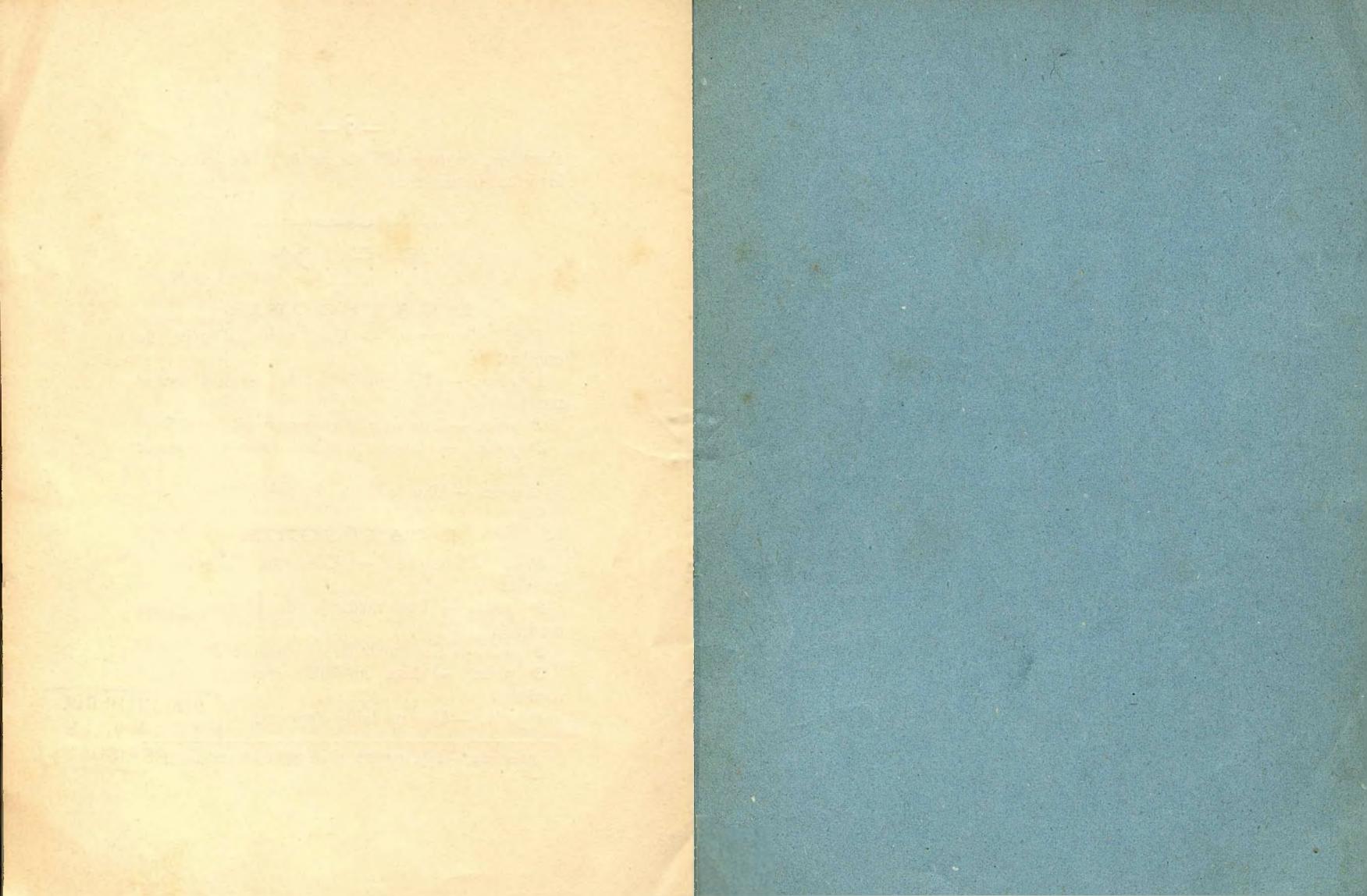
Prix d'honneur. — Une paire d'épées de combat.

1^{er} prix. — Une médaille de vermeil (grand module).

2^e prix. — Une médaille de vermeil.

3^e prix. — Une médaille d'argent (grand module).

4^e prix. — Une médaille d'argent.



P
27